

Injection de chlorhydrate de Granisétron

1 mg de granisétron (sous forme de chlorhydrate) par mL

STÉRILE

Le présent feuillet constitue la troisième et dernière partie de la monographie publiée à la suite de l'homologation de Injection de chlorhydrate de Granisétron pour la vente au Canada et s'adresse tout particulièrement aux patients. Ce feuillet est un résumé et ne contient pas tous les renseignements pertinents sur Injection de chlorhydrate de Granisétron. Pour toute question au sujet du médicament, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

AU SUJET DE CE MÉDICAMENT**Raisons d'utiliser ce médicament :**

Injection de chlorhydrate de Granisétron a pour but de prévenir les nausées (les maux de cœur) et les vomissements qui peuvent survenir après une chimiothérapie anticancéreuse.

Effets de ce médicament :

On croit que les chimiothérapies anticancéreuses entraînent la sécrétion de sérotonine, une substance naturelle du corps humain. Cette hormone peut provoquer de la nausée et des vomissements. Le granisétron, c'est-à-dire l'ingrédient actif de Injection de chlorhydrate de Granisétron, bloque l'action de la sérotonine et contribue à prévenir la nausée et les vomissements.

Circonstances où il est déconseillé de prendre ce médicament :

Ne prenez pas ce médicament si vous êtes allergique au granisétron ou à un de ses ingrédients.

Ingrédient médicamenteux :

Chlorhydrate de granisétron

Ingrédients non médicamenteux :

Méthylparabène 0,12 % et propylparabène 0,015 % (comme agents de conservation), acide citrique (monohydraté) 0,2 %, chlorure de sodium 0,9 %, de l'acide chlorhydrique et/ou de l'hydroxyde de sodium pour ajuster le pH et de l'eau pour injection.

Présentation :

Injection de chlorhydrate de Granisétron est offert en fioles multidoses en verre clair de 1 mL, dans des boîtes de 10 fioles et en fioles multidoses en verre clair de 4 mL, dans des boîtes de 1 fiole.

BOUCHONS SANS LATEX : Les bouchons ne contiennent aucun caoutchouc naturel sec.

MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS

Consultez votre médecin ou votre pharmacien AVANT de prendre du chlorhydrate de granisétron si :

- vous êtes allergique à un antiémétique semblable, comme le métylsate de dolasétron ou l'ondansétron;
- vous êtes enceinte, vous planifiez une grossesse ou vous allaitez;
- vous avez des problèmes de foie.

Comme le chlorhydrate de granisétron peut causer de la somnolence, vous devez éviter de conduire un véhicule ou d'utiliser une machine dangereuse tant que vous ne savez pas comment vous réagissez.

UTILISATION APPROPRIÉE DE CE MÉDICAMENT**Posologie habituelle :**

Injection de chlorhydrate de Granisétron vous sera administré par un membre du personnel de l'hôpital avant et/ou après votre traitement.

EFFETS SECONDAIRES ET MESURES À PRENDRE

Vous éprouverez peut-être les symptômes suivants pendant votre traitement avec du chlorhydrate de granisétron : maux de tête, constipation, faiblesse, somnolence, diarrhée ou douleurs abdominales. Si vous recevez du chlorhy-

drate de granisétron, vous pourriez aussi avoir des douleurs, une anémie ou de la fièvre. En pareil cas, vous n'avez pas à interrompre le traitement, mais vous devriez en parler à votre médecin.

Cette liste d'effets secondaires n'est pas complète. En cas d'effet inattendu pendant votre traitement avec Injection de chlorhydrate de Granisétron veuillez communiquer avec votre médecin ou votre pharmacien.

COMMENT CONSERVER CE MÉDICAMENT

Conserver Injection de chlorhydrate de Granisétron entre 15 et 30 °C. Protéger de la lumière. Jeter 28 jours après la première utilisation.

La date d'expiration figure sur l'étiquette. Ne prenez pas ce médicament après cette date. Gardez votre médicament dans un endroit sûr, hors de portée des enfants.

SIGNALEMENT DES EFFETS SECONDAIRES SOUPÇONNÉS

À l'aide du Programme Canada Vigilance, Santé Canada recueille des renseignements sur les effets secondaires graves et inattendus des médicaments afin de surveiller leur innocuité. Si vous croyez que vous avez une réaction grave ou inattendue au présent médicament, vous pouvez en informer Canada Vigilance :

Numéro de téléphone sans frais : (866) 234-2345

Numéro de télécopieur sans frais : (866) 678-6789

Site Web : www.santecanada.gc.ca/medeffet

Courriel : CanadaVigilance@hc-sc.gc.ca

Courrier :

Bureau national de Canada Vigilance

Bureau de l'information sur l'innocuité et l'efficacité des produits de santé commercialisés

Direction des produits de santé commercialisés

Direction générale des produits de santé et des aliments

Pré Tunney, IA 0701C

Ottawa (ON) K1A 0K9

REMARQUE : Pour obtenir des renseignements relatifs à la gestion des effets secondaires, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé avant de les déclarer à Canada Vigilance. Le Programme Canada Vigilance ne fournit pas de conseils médicaux.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Ce document ainsi que la monographie complète, préparée à l'intention des professionnels de la santé, peuvent être obtenus en communiquant avec le promoteur, Sandoz Canada Inc., au : 1-800-361-3062

ou

par requête écrite à :

145 Jules-Léger

Boucherville, (QC), Canada

J4B 7K8

Feuillet aux patients aussi disponible sur www.sandoz.ca

Le présent feuillet a été préparé par Sandoz Canada Inc.

Dernière révision : le 24 novembre 2008

 SANDOZ

Sandoz Canada Inc.

Qc, Canada J4B 7K8

medinfo@sandoz.com

? 1-800-361-3062

1005024 vi